

La République du Centre, 17 septembre 2014

LA RÉPUBLIQUE DU CENTRE - MERCREDI 17 SEPTEMBRE 2014

Loiret Le fait du jour

Record

Les factuels du Sénat sont très convoités : 1.710 candidats se présentent aux 178 sièges de sénateurs. Un chiffre jamais atteint. Ils élisent 1.374 en 2011 pour 170 places.

Un chiffre

7 C'est le nombre de postes de sénateurs à renouveler en région Centre, trois en Loire-et-Saône, deux dans le Cher et deux dans l'Indre.

Électeurs

Les sénateurs sont élus par les grands électeurs qui sont les députés, les conseillers régionaux et généraux, les députés municipaux (constituant près de 96 % du corps électoral).

SENA TORIALES ■ Les grands électeurs d'Eure-et-Loir, du Cher et de l'Indre voteront le 28 septembre prochain Sept sénateurs à élire en région Centre

L'élection concerne trois départements, l'un des deux autres n'ayant encore été importé à l'issue du scrutin.



MEMORIAL. 270 des 345 sièges de sénateur sont à renouveler le 28 septembre. PHOTO: GUYAZZI/AGF

Le scrutin de 2011 a été marqué par le départ de 17 sénateurs de la région de 2007 à l'expiration de leur mandat de six ans. Les grands électeurs du département ont, en 2011, choisi Eric Chêne (UMP), Jean-Noël Cordigny (UMP) et Jean-Pierre Gaudet (PCF). Ce dernier occupe depuis la fonction de président de la commission des lois au Sénat. Il est rééligible pour un mandat de six ans à compter de 2017.

En région Centre, seuls l'Eure-et-Loir, l'Indre et le Cher ont conservé leurs sénateurs. Le scrutin de 2011 a été marqué par le départ de 17 sénateurs de la région de 2007 à l'expiration de leur mandat de six ans. Les grands électeurs du département ont, en 2011, choisi Eric Chêne (UMP), Jean-Noël Cordigny (UMP) et Jean-Pierre Gaudet (PCF). Ce dernier occupe depuis la fonction de président de la commission des lois au Sénat. Il est rééligible pour un mandat de six ans à compter de 2017.

Un scrutin de liste pour la première fois en Eure-et-Loir

Le mode de scrutin dépend du nombre de sièges à pourvoir. Il est par conséquent variable. Dans le Cher et l'Indre, deux sénateurs sont élus. Dans l'Eure-et-Loir, deux sénateurs sont élus. Dans l'Indre et l'Eure-et-Loir, deux sénateurs sont élus. Dans l'Indre et l'Eure-et-Loir, deux sénateurs sont élus.

de parachever ou de rajouter des mandats, mais pas de faire moins. Pas question de baisser, il n'y a pas un mot de loi.

En Eure-et-Loir, Les trois factuels sont élus par deux députés, deux députés et deux députés. En Indre, les trois factuels sont élus par deux députés, deux députés et deux députés.

Une tâche, ce n'est pas le mandat des députés de la région Centre. Les députés de la région Centre ont une tâche, ce n'est pas le mandat des députés de la région Centre.

« Cela m'étonnerait que je garde cette fonction »

Jean-Pierre Gaudet est élu à la présidence de la commission des lois pour quatre ans. Il est élu à la présidence de la commission des lois pour quatre ans.



MEMORIAL. Jean-Pierre Gaudet (PCF) est élu à la présidence de la commission des lois pour quatre ans.

« Besoin de sénateurs » Région Eure-et-Loir, une assemblée parlementaire, organisée de façon à assurer, dans une large mesure, la continuité administrative.

Le mandat est éternel, les députés votent. Révoquer les députés, c'est le mandat des députés de la région Centre.

« Ça m'étonnerait que je garde cette fonction »

« Ça m'étonnerait que je garde cette fonction »

« Ça m'étonnerait que je garde cette fonction »

« Ça m'étonnerait que je garde cette fonction »

« Ça m'étonnerait que je garde cette fonction »

« Ça m'étonnerait que je garde cette fonction »

« Ça m'étonnerait que je garde cette fonction »

« Ça m'étonnerait que je garde cette fonction »

« Ça m'étonnerait que je garde cette fonction »

« Ça m'étonnerait que je garde cette fonction »

« Ça m'étonnerait que je garde cette fonction »

« Ça m'étonnerait que je garde cette fonction »

« Ça m'étonnerait que je garde cette fonction »

« Ça m'étonnerait que je garde cette fonction »

« Ça m'étonnerait que je garde cette fonction »

« Ça m'étonnerait que je garde cette fonction »

« Ça m'étonnerait que je garde cette fonction »

« Ça m'étonnerait que je garde cette fonction »

« Ça m'étonnerait que je garde cette fonction »

« Ça m'étonnerait que je garde cette fonction »

« Ça m'étonnerait que je garde cette fonction »

« Ça m'étonnerait que je garde cette fonction »

« Ça m'étonnerait que je garde cette fonction »

« Ça m'étonnerait que je garde cette fonction »

« Ça m'étonnerait que je garde cette fonction »

« Ça m'étonnerait que je garde cette fonction »

« Ça m'étonnerait que je garde cette fonction »

« Ça m'étonnerait que je garde cette fonction »

« Ça m'étonnerait que je garde cette fonction »

« Ça m'étonnerait que je garde cette fonction »

« Ça m'étonnerait que je garde cette fonction »

« Ça m'étonnerait que je garde cette fonction »

« Ça m'étonnerait que je garde cette fonction »

« Ça m'étonnerait que je garde cette fonction »